

raisonnements personnels; que chacun revendique sa liberté de penser, de vouloir, d'agir; que chacun enfin entend coopérer à sa façon à la poursuite du bien social et de son bonheur individuel. La force qui unifiera les intelligences, les volontés, les activités sociales, est une puissance morale qui s'appelle l'autorité. Et voilà pourquoi l'autorité est nécessaire à la société, comme l'âme l'est au corps; voilà pourquoi nous dénommons l'autorité " l'âme du corps social " .

Il n'était guère besoin d'insister. Pour peu que l'on réfléchisse, on se rend nettement compte que le corps sans âme que serait la société sans l'autorité ne saurait durer et vivre. Mais d'où viendra cette autorité? Qui l'imposera? Dieu lui-même, et Dieu seul. Consulté par les chrétiens de Rome sur la nature et l'étendue de l'obéissance due aux pouvoirs établis, saint Paul a résumé en des termes d'une admirable concision et précision philosophiques et théologiques le principe fondamental du droit social: " Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu. C'est pourquoi, celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront sur eux-mêmes une condamnation. " (Rom., 13, 1-2.). Nous sommes loin des rêveries du philosophe genevois, des théories révolutionnaires de 1793, des thèses à la mode du jour! Mais, l'apôtre, en proclamant l'origine divine de toute autorité domestique, civile et religieuse, a-t-il subi la fascination de l'empire romain et de sa puissante armature? A-t-il voulu le reproduire dans l'empire chrétien naissant? A-t-il trouvé une base inébranlable, commune à ces deux monuments impérissables, dans le principe de l'origine divine de tout pouvoir? N'a-t-il pas dépassé les limites de la vraisemblance, en faisant rayonner d'un même foyer la majesté impériale de Néron et la majesté pontificale de son collègue saint Pierre? Enfin, n'a-t-